

## OBJECTIFS

La situation de départ décrite dans l'introduction, concernant tant les lacunes des indicateurs de pauvreté que la problématique de la participation des personnes vivant dans la pauvreté a conduit à définir un double objectif:

1. trouver des pistes pour élaborer des indicateurs de pauvreté qui rendent effectivement compte de la réalité vécue par les personnes et les ménages pauvres; y compris par les groupes le plus touchés par la misère.
2. permettre la participation des personnes très pauvres à l'ensemble de la recherche, en concertation avec d'autres acteurs concernés par la problématique de la pauvreté.

Ces deux objectifs sont liés l'un à l'autre. Pour tenter de rendre compte de la réalité vécue en milieu pauvre, il était nécessaire de prendre comme point de référence l'expérience des personnes pauvres telle qu'elles-mêmes pouvaient l'apporter. Il fallait aussi qu'elles puissent être partie prenante de toutes les étapes du projet.

On ne peut nier qu'il y a là une difficulté, un paradoxe. En effet comment des personnes qui ont vécu – et vivent encore aujourd'hui – dans des conditions très dures qui handicapent toute participation pourraient-elles prendre part à un programme comme celui-ci? La participation des personnes les plus pauvres ne se décrète pas dans un bureau. Durant la phase préparatoire, une réflexion approfondie a été menée sur les conditions qui la rendent possible. Elle a pu prendre

appui sur la longue expérience des personnes pauvres qui se rassemblent dans des associations.

Le second objectif renvoie à l'article 3 de l'accord de coopération entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la continuité de la lutte contre la pauvreté en Belgique (cité plus haut). Il s'agit donc de mobiliser ces différents groupes dans le projet et, en les rassemblant, favoriser l'émergence d'un mini-débat de société.